

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUCHE



Séance du 10 mars 2021

L'an deux mil vingt et un et le dix mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 2 mars 2021, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Sébastien ARRATEIG, Jean Paul BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Nelly LACAVE, Isabelle LAPEYRE, Thierry MARCO DETCHART, Claude MERDY, Sophie OLHAGARAY, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ et Christophe SALLABERRY.

Absente : Delphine LESTASTEREYRES.

Secrétaire de séance : Sandrine BUSSIRON.

Objet : **Vote du compte administratif de l'exercice 2020**
Budget principal de la Commune de GUCHE

Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire, ayant quitté la séance,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Philippe PÉCASTAINGS,

VOTE le compte administratif de l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Section	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12/20
<u>Fonctionnement</u>			
Dépenses	1 760 500,00 €	526 414,97 €	
Recettes	1 760 500,00 €	1 801 489,16 €	
Résultat de clôture		1 275 074,19 €	
<u>Investissement</u>			
Dépenses	2 247 100,00 €	658 391,56 €	565 000,00 €
Recettes	2 247 100,00 €	921 113,23 €	265 717,00 €
Résultat de clôture		262 721,67 €	- 299 283,00 €
Résultat global		1 537 795,86 €	

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 12
Nombre de suffrages exprimés : 12
Nombre de votes POUR : 12
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

Fait et délibéré à GUCHE, le 10 mars 2021

Le Maire,



Jean Yves BUSSIRON